

Réf : DCM/2017/n° 61/7.1/11.07/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	24

Date de la convocation : 03.07.2017
Date de l'affichage : 05.07.2017

OBJET :

**BUDGET COMMUNE
DM N° 3**

SEANCE DU 11 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le ONZE JUILLET à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

A. FOUREL à P. MAUMEJEAN

G. GER à R. BOUTEILLER

F. LABARUSSIAS à C. BONATO

Absents : P. CATHALA, H. THELENE, O. BERTRAND, A. BONNET, A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. BERTINI

Rapporteur : Mme Soleyrol

L'affectation des résultats 2016 du budget commune venant d'être modifiée, il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative reprise ci-dessous :

- Dépenses de fonctionnement : - 166 563 €
 - 023 : virement à la section d'investissement : - 166 563 €
- Recettes de fonctionnement : - 166 563 €
 - 002 : résultat de fonctionnement reporté : - 166 563 €
- Recettes d'investissement : 0 €
 - RNA/021 : autofinancement prévisionnel : - 166 563 €
 - RNA/1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : +166 563 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 20. Abstentions : 4 : C. BONATO (proc. F. LABARRUSSAIS) – R. BOUTEILLER (proc. G. BER)

- adopte la proposition



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 12-07-2017

- date d'affichage : 12-07-2017